

Extrait de délibération

Bureau syndical 5 février 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-quatre le lundi cinq février à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard.

Date de la convocation : 30 janvier 2024 Pouvoirs : 0
Nombre de délégués en exercice : 11 Absents, excusés : 4
Présents : 7 Votants : 7

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie		
Membres :	CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, AYRAULT Bérengère,	BIRE Ludovic, BOUCHER Hervé-Loïc, SAUZE Magalie, BACLE Jérôme	

Demande de ligne de trésorerie sur le Budget Principal

Dans le cadre d'une nouvelle demande de ligne de trésorerie, nous avons consulté le Crédit Agricole pour une proposition à hauteur de 75 000 euros.

Voici la proposition reçue par le Crédit Agricole :

	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres
Montant du prêt	75 000 €
Durée	12 mois
Taux variable :	Euribor 3 mois moyenné + 0,8%
Ou Taux fixe :	Pas de proposition
Modalité de décompte des intérêts	Calcul mensuel à terme échu (en fonction du nombre de jours exact rapporté à 360 jours) – paiement au terme de chaque trimestre
Mobilisation	Tirage en une ou plusieurs fois par tranches minimales de 1 000€
Commission d'engagement	0.25% du plafond de la ligne soit 187.50 €
Frais de dossier	0.25% soit 150 €
Commission non-utilisation	Néant

Le Bureau Syndical accepte la demande de ligne de trésorerie sur le budget principal, retient la proposition du Crédit Agricole et autorise le Président à signer les documents afférents à la ligne de trésorerie.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Didier GAILLARD
Président,